



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date: Jeudi 7 septembre 2023
Endroit: Rencontre virtuelle par TEAMS
Heure: 18h30

Présences : Nancy Lavallée, Marie-Mousse Laroche, Danny Bouchard, Barbara Fillion, Aude Watier, Séverine Alain-Mazoyer et Carolina Stevenson

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h35.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- 5. Suivi de la fermeture de la rue de Lanaudière
- 6. Inquiétudes des parents concernant un enseignant

4. Présentation du procès-verbal du 6 juin 2023

Le PV est adopté avec une modification d'un montant dans le point sur la Fondation.

5. Suivi de création de la rue-école de Lanaudière

Le dossier continue d'avancer et l'équipe de l'arrondissement sollicite notre avis concernant les bacs de plantation et le débarcadère. Marie-Mousse a fait les suivis au courant de l'été avec l'équipe projet de l'arrondissement.

Nous notons que pour que Jordan et les parents bénévoles pour prendre soin des plantations, les bacs doivent être situés au nord de la rue de Lanaudière afin qu'ils puissent s'occuper de leur entretien avec la sortie d'eau de l'école.

L'arrondissement fournit les végétaux et les bacs.

Un débarcadère avec 3 places de stationnement sera ajouté sur la rue Garnier en remplacement de celui anciennement sur la rue de Lanaudière.

Il y aura une communication conjointe entre l'arrondissement et l'école pour annoncer officiellement la création de la rue-école de Lanaudière.





Nancy a appelé la police cette semaine pour qu'ils prennent connaissance de la durée trop courte du feu de circulation au coin de Lanaudière et Saint-Joseph (passage d'une seule voiture par cycle), de l'impatience des automobilistes et de la dangerosité de la traverse piétons.

6. Inquiétudes des parents concernant un enseignant

Un nouvel enseignant en remplacement a suscité des réactions de la part des parents par des commentaires inappropriés concernant : l'habillement des filles et le contenu de la boîte à lunch qui contreviennent au code vestimentaire de l'école et à la politique alimentaire du CCSDM.

Des parents ont envoyé des informations trouvées en ligne concernant cet enseignant. Les parents de ce groupe ont reçu une lettre pour leur donner de l'information et un suivi des actions entreprises.

En réponse à nos préoccupations : Les ressources humaines ne font pas partie des pouvoirs du CÉ. Les embauches se font par le CCSDM.

La direction invite les parents à communiquer les événements qui se passent à l'école avec la direction par courriel ou de prendre rendez-vous pour en discuter de vive voix.

7. Mot de la direction

9.1 Retour sur la rentrée

La rentrée s'est bien passée.

Les enfants apprécient la nouvelle cour qu'ils trouvent belle.

La nouvelle secrétaire par intérim, Pascale, a pris le remplacement du départ de Zarah.

L'épisode de chaleur accablante a été intense à gérer lors de la rentrée scolaire.

8. Mot de la technicienne en service de garde

10.1 Retour sur la rentrée

-La cour est moins accidentogène depuis l'installation du nouveau revêtement de sol et c'est très positif.

-Il y a une pénurie de main-d'œuvre au SDG et il y a plusieurs postes non comblés.

Remerciement sincère à Carolina et son équipe qui font de grands efforts pour combiner les groupes et faire rouler le service de garde, malgré le manque de personnel.

-L'accueil du service de garde en fin de journée est fait par Souad cette année.

-Il y aura un nouveau système Hop-Hop Plus avec des iPad. Il y a des délais allant jusqu'à 45 minutes pour récupérer les enfants en fin de journée. Il est suggéré de peut-être trouver une certaine équité entre les parents qui viennent sur place et ceux qui utilisent le système Hop-Hop.

10.2 Journée pédagogique 15 septembre

Les petits vont chez Intermiel

Les grands vont à la Biosphère

Les membres du CÉ donnent leur accord pour ajouter une phrase pour les demandes d'aide de la part de la Fondation dans le formulaire d'inscription aux journées pédagogiques.





9. Élaboration de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

Nous avons préparé les points qui seront abordés lors de l'AGA.

10. Fondation

Les administratrices (Aude et Séverine) de la Fondation informent le CÉ que tout est maintenant en règle (changement de signataires et accès au compte en ligne) avec la Caisse Desjardins. Les paiements au service de garde et à l'école (se référer au compte-rendu de la rencontre précédente) vont pouvoir être faits, de même que le don de 500\$ à la Fabrique de la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka (suite aux concerts de musique).

La comptable qui s'occupe habituellement des états financiers de la Fondation s'occupera de ceux de 2022-2023. Séverine finalise la récolte de tous les documents pour lui envoyer.

Les administratrices et la Directrice souhaitent également organiser une fête de la rentrée. Pour des raisons de sécurité, essentiellement liées au manque de personnel, il a été décidé d'organiser cette fête à l'école. Nancy a un contact avec un camp de jour qui pourrait venir faire des activités par groupe avec chaque niveau. D'autres détails à venir.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h08

Nancy Lavallée
Directrice de l'École Paul-Bruchési

Marie-Mousse Laroche
Présidente du CÉ